Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 059-200041960-20230705-CC_2023_137-DE

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

DELIBERATION
CC_2023_137

OBJET :

AFFAIRES GENERALES ET NUMERIQUES

AFFAIRES GENERALES

Modification de la composition des commissions thématiques

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants présents : 40
Procurations : 10

Nombre de votants : 50

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt trois, le trois juillet à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 26 juin 2023, conformément à la loi.

Présents :
Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Pascal DELPLANQUE, Carine GAU, Michel PIQUET, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Luc MONNET, Guillaume FLUET, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :
Yves LEFEBVRE, procuration à Luc FOUTRY
Jean-Louis DAUCHY, procuration à Michel DUPONT
Cathy POIDEVIN, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Sylvain PEREZ, procuration à Arnaud HOTTIN
Christian DEVAUX, procuration à Patrick LEMAIRE
Ludovic ROHART, procuration à Thierry BRIDAULT
Gilda GRIVON, procuration à Michel PIQUET
Coralie SEILLIER, procuration à Bernard CHOCRAUX
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :
Didier WIBAUX, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 059-200041960-20230705-CC_2023_137-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 3 juillet 2023

Délibération CC_2023_137

AFFAIRES GENERALES ET NUMERIQUES

AFFAIRES GENERALES

Modification de la composition des commissions thématiques

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement intérieur,

Vu la délibération CC_2020_136 du Conseil communautaire en date du 20 septembre 2020 relative à la création des commissions thématiques,

Considérant la création de six commissions thématiques :

- Commission 1 - Mobilité – Aménagement – Autorisation du droit des sols (ADS)
- Commission 2 - Développement économique – Alimentation
- Commission 3 - Famille
- Commission 4 - Finances – Ressources humaines – Mutualisation – Voirie – Bâtiments – Éclairage Public
- Commission 5 - Environnement – Déchets – PCAET – GEMAPI
- Commission 6 - Commission Culture - Tourisme – Sports

Considérant que ces commissions thématiques sont composées de dix à douze membres maximum, conseillers communautaires titulaires et suppléants.

Considérant que chaque Conseiller communautaire ne peut être membre que d'une seule commission.

Considérant que les commissions thématiques sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil communautaire et rendent des avis sur les projets de délibérations.

Vu la délibération CC_2020_137 du Conseil communautaire en date du 28 septembre 2020 relative à la désignation des conseillers communautaires au sein des commissions thématiques.

Vu la délibération CC_2021_037 du Conseil communautaire en date du 6 avril 2021 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Madame Gilda GRIVON.

Vu la délibération CC_2022_208 du Conseil communautaire en date du 14 novembre 2022 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Monsieur Luc WIBAUX.

Vu la délibération CC_2022_235 du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2022 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Madame Stéphanie DUFERMONT.

Vu la délibération CC_2023_026 du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2022 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Madame Anne WAUQUIER et Monsieur Guillaume LABARRE.

Suite à la démission de Madame Muriel RAMBURE qui siégeait au sein de la Commission n°3 et Monsieur Luc WIBAUX au sein de la Commission n°5, il convient de procéder à l'installation de Madame Cathy POIDEVIN et Madame Evelyne DHELIN au sein d'une commission thématique.

Par ailleurs, suite au décès de Monsieur Jean-Paul VERHELLEN, il convient d'installer son remplaçant, Monsieur Guillaume FLUET au sein d'une commission thématique.

Ouï l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 059-200041960-20230705-CC_2023_137-DE

DECIDE (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 50 VOTANTS) :

- ***D'installer les conseillers communautaires de la commune de CAMPHIN-EN-CAREMBAULT au sein des commissions thématiques, à savoir :***
  - ***Madame Cathy POIDEVIN au sein de la commission n°3 – Famille.***
  - ***Madame Evelyne DHELIN au sein de la commission n°5 – Environnement – Déchets – PCAET – GEMAPI.***
- ***D'installer Monsieur Guillaume FLUET de la commune de THUMERIES au sein de la commission n°4 – Finances – Ressources humaines – Mutualisation – Voirie – Bâtiments – Éclairage Public.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Luc FOUTRY

Signé électroniquement par : Luc FOUTRY
Date de signature : 05/07/2023
Qualité : PRESIDENT

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**CC_2023_137**
Objet :	**Modification de la composition des commissions thématiques**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-07-05 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.2 - Fonctionnement des assemblees
Identifiant unique :	059-200041960-20230705-CC_2023_137-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20230705-CC_2023_137-DE-1-1_0.xml	text/xml	882 o
Document principal (Délibération) Nom original : acte.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20230705-CC_2023_137-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	146 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	5 juillet 2023 à 11h16min57s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	5 juillet 2023 à 11h42min02s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Marjorie
En attente de transmission	5 juillet 2023 à 11h43min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 juillet 2023 à 11h44min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 juillet 2023 à 11h44min13s	Reçu par le MI le 2023-07-05